



## Permis à points non information de retrait des points

Par **mario04**, le **31/07/2010 à 14:16**

Bonjour,

je vous expose la situation :

suspension de mon permis fin Août 2009, pour conduite sous l'emprise de l'alcool, condamnation de 3 mois de suspension et 200 euros d'amende en composition pénale début octobre 2009, donc sous entendu retrait de 6 points sur mon permis qui en comptait 12. Peine effectuée et visite médicale ok récupération de mon permis fin décembre. A ce jour toujours pas reçu de notification du retrait de points.

Là où cela se complique, dernièrement contrôle routier et à nouveau positif à l'alcool, mais 0,64 par litre de sang donc pas de suspension ni de garde à vue juste une amende de 90 euros et théoriquement à nouveau 6 points donc permis invalidé.

D'après les gendarmes qui ont consultés mon relevé , j'ai encore mes 12 points.

Comprenez mon embarras, certes j'ai commis une erreur grave, et j'aimerais effectué un stage de sensibilisation, mais impossible car j'ai tous mes points , je vous avoue que je suis perdu et que j'ai beaucoup de crainte à l'idée de recevoir un recommandé du ministère me demandant de restituer mon permis au préfet, sans avoir eu le temps de réagir, j'élève seul mes 2 enfants , j'habite en zone rurale et forte crainte de perdre mon emploi.

Que faire ? Est ce normal que je n'aie pas été informé quant à la possibilité d'effectuer le stage, que mes points n'aient pas été retirés au bout d'un an, je suis désespéré .

Merci pour vos réponses

Cordialement

Par **razor2**, le **31/07/2010 à 14:33**

Le retrait de points prend un certain temps. Dans votre première situation, c'est suite à l'exécution de la composition pénale qu'ils sont retirés, mais ca peut prendre du temps..

Dans votre deuxième cas, c'est le paiement de l'amende qui déclenche le retrait de points.

Mon conseil? Récupérer à la Préfecture votre code vous permettant de consulter votre solde de points, le faire tous les jours, et dès que les 6 premiers points sont enlevés, faire le plus vite possible un stage pour "sauver" votre permis avant que les 6 autres ne le soient..(retirés)

Par **mario04**, le **31/07/2010 à 14:36**

JE vous remercie cela confirme ce que je pensais, je vais être vigilant et me rendre dès lundi à la préfecture pour m'emparer de mon code  
bonne journée